

16 octobre 2024

TRIBUNE

Le budget des sports pour 2025 sacrifié : incompréhension totale !

La présentation en Conseil des Ministres, jeudi 10 octobre dernier, du budget pour 2025 est venue entériner ce que nous pressentions et redoutions, soit une baisse drastique des crédits dévolus au programme 219 « Sports » en année post-olympique, secteur parmi les plus impactés proportionnellement.

Alors que la loi de finances pour 2024 avait acté 760 M€ (CP¹), auxquels 50,5 M€ furent annulés en février dernier dans le cadre du plan d'économie de 10 Mrds€, c'est 593 M€ (CP) qui lui seront affectés en 2025, soit une baisse indiscernée de 167 M€.

Élargir la focale n'est pas plus réjouissant : 5 Mrds€ seront ponctionnés sur le budget des collectivités territoriales, premier financeur public du sport en France avec 12,5 Mrds€² chaque année, d'où des répercussions évidentes sur leurs investissements en direction du sport, réalité transversale.

Le choix présidentiel de faire de la promotion de l'activité physique et sportive la Grande Cause Nationale de l'année 2024, tout comme les propos tenus à l'INSEP en janvier dernier à l'occasion des vœux d'Emmanuel Macron au mouvement sportif où il acta le maintien des moyens alloués au Ministère des Sports jusqu'en 2027, offraient pourtant des raisons d'espérer.

¹ En crédits de paiement

² BPCE L'Observatoire, Mars 2022

La perspective des JO d'Hiver des Alpes françaises pour 2030 nous obligeait à conserver le même niveau d'investissement et d'ambition que celui ayant concouru à la réussite des JOP cet été.

Véritable succès populaire et sportif, l'évènement a nécessité huit ans de préparation, mobilisé près de 10 milliards d'euros de budget et des milliers de collaborateurs. Il prouve nos capacités à relever collectivement les défis (sécuritaire, capacitaire, infrastructurel...) et à atteindre en grande partie les objectifs fixés : parité chez les athlètes concourant aux Jeux Olympiques, résultats de nos sportifs et para sportifs français, tempérance énergétique, mobilisation des bénévoles et inclusion des territoires...

Malgré l'instabilité politique subie ces derniers mois, les JOP ont permis de renforcer notre sentiment d'unité nationale et la cohésion sociale. Ils ont fait rayonner la France à l'étranger. Ils ont soulevé beaucoup d'espoirs et d'attentes.

La période qui s'ouvre est riche d'enjeux qui nécessitent un accompagnement accru de la puissance publique – le sport ne représente que 0,18 % des dépenses de l'État - et auquel ce projet de budget pour 2025 et la loi de programmation des finances publiques pour 2023-2027³ ne répondent pas.

Il s'agit d'abord de tenir les engagements pris ces dernières années : les 30' d'APQ dans le primaire sont appliquées dans 42 % des écoles⁴ et le contenu du dispositif mérite d'être consolidé, quand l'exécutif évoquait une mise en œuvre à hauteur de 90 % ; la généralisation des tests de capacités physiques en classe de 6^{ème}, annoncée en septembre 2023, ne concernent que des expérimentations dans quelques académies ; la multiplication par 2,5 (de 10 000 à 25 000) du nombre de places en sections sportives scolaires et d'excellence à l'horizon 2026 est mal engagée.

Les 3,15 M€ de baisse de crédits en 2025, qui vise le dispositif augmentant de deux heures la pratique du sport au collège (« 2HSC »), est un signal incompréhensible compte tenu du volontarisme affiché.

³ Elle acte une baisse de 130 M€ en 2025 et en 2026 des crédits de paiement en faveur du sport issus du budget général de l'Etat.

⁴ « Redonner du souffle aux 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école pour améliorer la santé des élèves » Rapport d'information n° 774 (2023-2024), déposé le 25 septembre 2024 (Laure Darcos et Béatrice Gosselin)

Dans la pratique, il va nous falloir répondre à l'afflux de néo licenciés enregistrés dans nos clubs ces dernières semaines sans disposer, ni des moyens humains – les encadrants –, ni des infrastructures pour satisfaire cette demande. La crise du bénévolat et le mur d'investissements nécessaires à la réhabilitation de nos équipements sportifs structurants (piscines, stades et gymnases – soutien au « Plan Marshall » prôné par l'ANDES) sont autant d'obstacles sur le chemin du développement et de la démocratisation de la pratique.

Les baisses successives des crédits alloués au Pass' Sport (100 M€ en 2023, 85,4 M€ en 2024 et 74,95 M€ en 2025) justifiées par sa sous consommation chronique, se heurtent à notre volonté d'étendre son éligibilité à l'achat d'équipements et de petit matériel, dont le coût reste un frein à la pratique chez nos concitoyens les plus défavorisés.

Dans ces conditions, comment préserver l'élan fantastique donné par les Jeux Olympiques et Paralympiques pour faire de la France une nation sportive ? Alors que la réussite des JOP a encouragé la pratique sportive, le budget Sport n'est pas à la hauteur des investissements nécessaires pour garantir la poursuite des politiques publiques tel que l'accès du sport pour tous, du sport-santé, dont les bénéfices ne sont plus à démontrer.

Autre source d'inquiétude, la récente annonce du Premier ministre allant dans le sens d'un rapprochement des agences du sport avec le ministère, une mise sous tutelle qui ne pourrait, selon nous, s'opérer sans évaluation préalable de la déclinaison territoriale de l'Agence nationale du sport afin de disposer de données objectives et d'un bilan complet quant à l'organisation, le fonctionnement et l'efficacité des conférences régionales du sport et des conférences des financeurs.

Si la recherche de financements privés complémentaires, via les partenariats public-privé tissés au niveau local notamment, apparaissent insuffisants, des pistes de réformes pourraient être explorées pour en améliorer la gouvernance.

La création d'un guichet unique participerait d'une simplification bienvenue, tout comme la désignation d'un chef de file clairement identifié.

Nos demandes de dé plafonnement des taxes affectées au financement du sport - le produit de la taxe Buffet et de celle relative aux paris sportifs en ligne est en baisse de 6 M€ cette année (160,1 M€ en 2025 contre 166,1 M€ en 2024) -, seront réaffirmées.

Le dynamisme des paris sportifs en ligne ces dernières années devrait nous laisser quelques marges. L’Autorité Nationale des Jeux (ANJ), via les opérateurs nationaux agréés, a enregistré 362 M€ de paris en ligne pendant les Jeux Olympiques cet été, contre 122 M€ pariés à Tokyo en 2021.

Par ailleurs, nous militons en faveur de l’instauration d’une mission d’évaluation parlementaire relative à l’application de la loi du 2 mars 2022 *visant à démocratiser le sport en France*, promulguée depuis bientôt trois ans. La mise en œuvre des plans sportifs locaux à l’échelon intercommunal, tel que prévue par la loi, nous paraît essentielle.

Il nous faut capitaliser positivement sur la dynamique des Jeux, faute de quoi ils demeureront une passion passagère, un songe.

Nous œuvrerons, ces prochaines semaines, à redonner des marges de manœuvre et du souffle aux politiques sportives. Nos propositions, portées dans le cadre du Parlement du Sport, viseront notamment à rétablir cet équilibre par la reconduction à minima du budget de 2024, soit 760 M€ affectés au programme 219 « Sports ».

C’est à ce prix que s’ouvrira la nouvelle étape attendue de tous les Français, celle de l’héritage matériel et immatériel dont les contours et le portage devraient pouvoir être rapidement précisés.

Jean-Jacques LOZACH

Co-Président du Parlement du Sport
Sénateur de la Creuse
Rapporteur pour avis du budget Sports

Belkhir BELHADDAD

Co-Président du Parlement du Sport
Député de la Moselle
VP de la commission des Affaires culturelles

Contact

Gabriel CAZAUBON, AP Jean-Jacques LOZACH – 07 84 39 98 30
Sacha MATEO, AP Belkhir BELHADDAD – 07 78 98 34 45